



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

L'An Deux Mille vingt-deux.

Le 05 mai à 19h00.

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 28/04/22

Date d'affichage : 28/04/22

Nombre de membres :

- en exercice : 29

- présents : 20

- votants : 25

Nombre de voix :

- en exercice : 39

- présents : 20

- procurations : 11

- **nombre total de voix exprimées : 31**

Etaient présents :

Cédric BOLE, Léon BONVALOT, Anthony CUENOT, Jean-Noël CUENOT, Jean-Pierre FRIGO, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Denis LEROUX, Régis LIGIER, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Francine MISERE, Dominique MOLLIER, Jean-Louis MOUGIN, Alexandre PANTEL, Elisabeth REDOUTEY, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMMAIN

Etaient absents excusés :

Christine BOUQUIN, Christian MOREL, Marie-Paule BRAND, Valérie PAGNOT, Gilles ROBERT, Bernard JACQUET

Etaient absents :

Eric HOULLEY, Sylvie LE HIR, Daniel PRIEUR

Ont donné pouvoir :

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Denis LEROUX

Gilles ROBERT a donné pouvoir à Denis LEROUX

Valérie PAGNOT a donné pouvoir à Elisabeth REDOUTEY

Bernard JACQUET a donné pouvoir à Jean-Noël CUENOT

Marie-Paule BRAND a donné pouvoir à Charles SCHELLE

Catherine Rognon a été élue secrétaire.

Objet : DE2022-21 : Solidarité Ukraine – Parc de Méotida

La Fédération des Parcs naturels régionaux a été saisie d'un appel à l'aide par la direction du Parc national de Meotida en Ukraine qui doit faire face à une arrivée massive de réfugiés fuyant la violence des combats dans et autour de la ville de Marioupol. Un appel aux dons a été présenté lors de la dernière réunion des directeurs des Parcs, le 5 avril 2022.

Ce parc littoral, situé en bord de cote de la Mer d'Azov et à proximité de la ville de Marioupol, se retrouve aujourd'hui isolé du reste de l'Ukraine par l'occupation russe. Il doit fournir de l'aide à 50 000 réfugiés, démunis et dans le besoin, dans le territoire du Parc. Les besoins au quotidien pour prendre en charge les réfugiés sont estimés à 600 € par jour (voir aussi présentation jointe).

La Fédération propose de centraliser les dons des différents PNR afin de réaliser un seul versement. Pour les Parcs qui souhaitent participer à cette opération, chaque Parc devra adresser la proposition de don par mail. Sur cette base, la Fédération établira au nom du Parc une facture du montant indiqué. Sans attendre la réception des dons, la Fédération effectuera un ou plusieurs virements équivalant au montant des promesses de don.

Compte tenu la situation dramatique en Ukraine et en particulier à Marioupol, les élus du Bureau se mettent d'accord sur la nécessité de soutenir le Parc national de Meotida. Les élus expriment leur volonté de soutenir cette cause. A l'issue du débat, le Bureau s'entend sur le versement, dans un premier temps, d'une aide financière correspondant aux besoins de 1 jour de dons, soit 600 €.

Le Bureau du Comité syndical, après en avoir délibéré, décide :

- **De répondre positivement à l'appel à l'aide du Parc national de Meotida,**
- **De verser 600 € à la Fédération des Parcs naturels régionaux,**
- **D'inscrire ce versement au budget 2022 par virement de crédit du chapitre imprévu,**
- **D'autoriser le Président à signer toutes les pièces afférentes.**

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

